

REVUE
DU TIERS-ORDRE
de la Terre Sainte

AVEC L'AUTORISATION
DES CENSEURS ECCLÉSIASTIQUES
ET L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINÉ
ET DES
SUPÉRIEURS DE L'ORDRE

Protestation : Les Rédacteurs de la REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE SAINTE déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII, dans sa Constitution *Sanctissimus*, comme de cœur ils se soumettent à celles de S. S. BENOIT XV, glorieusement régnant.



C
n'e
aus
me
I
n'es
Sér
imp
Chr
" q
" bi
" fu